



LE CESU^{MD} PRÉFINANCIÉ

Un nouveau mode de rémunération
pour les assistantes maternelles



simplifiez-vous la vie !





Qu'est-ce que le Cesu^{MD} préfinancé ?

C'est un chèque d'une valeur prédéfinie

Il est réservé au paiement des services à la personne et de la garde d'enfants.

En tant qu'assistante maternelle agréée, vous pouvez accepter d'être payée en Cesu^{MD} préfinancé.



Pourquoi accepter d'être payé en Cesu^{MD} ?

C'est un moyen de paiement sûr et moderne

- Le remboursement des Cesu^{MD} est garanti.
- Vous savez en temps réel si vos Cesu^{MD} ont été crédités sur votre compte bancaire.
Vous pouvez suivre leur encaissement sur le site Internet du Centre de remboursement du Cesu^{MD} (CRCESU) : www.cr-cesu.fr.

Demandez aux parents de régler les Cesu^{MD} par Internet.

C'est rapide et pratique : votre compte bancaire sera automatiquement crédité.

C'est avantageux pour les familles

- De plus en plus de familles bénéficient de Cesu^{MD} préfinancés par leur employeur.
En acceptant ce moyen de paiement, vous permettez aux parents de réduire le coût de la garde de leur enfant et d'accéder plus facilement à un mode d'accueil déclaré et de qualité.



Comment se passe votre paiement en Cesu^{MD} ?



POUR LES PARENTS

- ① L'employeur du parent lui délivre des Cesu^{MD} préfinancés
- ② Le parent vous affilie au CRCESU
- ③ Le CRCESU vous envoie votre numéro d'affiliation national (NAN) et les bordereaux de remise de Cesu^{MD}

POUR VOUS

- Soit le parent vous remet les Cesu^{MD} en mains propres :
- Vous les déposez en banque avec un bordereau de remise.
 - Vous pouvez aussi les envoyer par courrier au CRCESU avec un bordereau de remise.
- Soit le parent fait un virement par Internet, sur votre compte bancaire, de la valeur des Cesu^{MD}





Glossaire

Cesu^{MD} préfinancé

Le Chèque emploi service universel (Cesu^{MD}) préfinancé est un moyen de paiement portant le nom d'un bénéficiaire et un montant prédéfini. Il est financé par un employeur au bénéfice de ses salariés.

Il permet de rémunérer des services à la personne à domicile et la garde d'enfants hors du domicile assurée par :

- les assistantes maternelles agréées,
- les établissements d'accueil de la petite enfance (crèches, haltes-garderies, jardins d'enfants),
- les garderies périscolaires (accueil limité aux heures qui précèdent ou suivent la classe des enfants scolarisés en école maternelle ou élémentaire).

CRCESU

Le Centre de remboursement du Cesu^{MD} affilie les intervenants notamment les assistantes maternelles payées en Cesu^{MD} préfinancé. Il effectue le remboursement des Cesu^{MD}, après contrôle de leur validité.

NAN

Numéro d'affiliation national au CRCESU. Cet identifiant est délivré par le CRCESU, à toutes les personnes habilitées à être payées au moyen du Cesu^{MD} préfinancé.

Services à la personne

Les services à la personne désignent des activités de services effectuées au domicile des particuliers ou à proximité.

On distingue trois catégories de services à la personne :

- **les services à la famille** : garde d'enfant à domicile, assistance administrative, soutien scolaire...
- **les services de la vie quotidienne** : travaux ménagers, jardinage, bricolage, livraison des courses...
- **les services aux personnes dépendantes** : garde-malade, assistance aux personnes âgées, aide à la mobilité...

Toutes les activités de services à la personne peuvent être payées en Cesu^{MD} préfinancé.

Le Cesu^{MD} préfinancé en 5 questions pratiques

❶ Si les parents me paient en Cesu^{MD} préfinancé, qu'est-ce qui change ?

Rien ne change.

Le Cesu^{MD} préfinancé est un moyen de paiement comme un autre, qui permet de régler votre salaire. Si le montant du Cesu^{MD} ne correspond pas au salaire dû, rien n'empêche les parents de compléter avec des espèces, un chèque, etc.

La déclaration des salaires est toujours faite par les parents au Centre Pajemploi (à l'Urssaf ou à la Msa si l'enfant gardé est né avant 2004). C'est cet organisme qui délivre aux parents leur attestation pour bénéficier de l'avantage fiscal.

❷ Est-ce que cela a un coût d'être payé en Cesu^{MD} ?

Non, **c'est gratuit** pour vous comme pour les parents.

❸ Quel est le moyen le plus rapide pour être payé ?

Demandez aux parents de vous payer en Cesu^{MD} préfinancé **par Internet**. C'est rapide et pratique : votre compte bancaire sera automatiquement crédité.

❹ Comment obtenir les bordereaux de remise des Cesu^{MD} ?

A réception de votre demande d'affiliation, le CRCESU vous adresse des **bordereaux de remise**, que vous utiliserez si les parents choisissent de vous remettre des Cesu^{MD} papier. **Votre numéro d'affiliation national (NAN) vous est communiqué par le CRCESU.** Pensez à le conserver, c'est votre identifiant. Il est valable une fois pour toutes.

❺ Comment puis-je savoir si mes Cesu^{MD} sont encaissés ?

C'est simple. Rendez-vous sur votre espace personnel sur www.cr-cesu.fr.

Votre mot de passe est délivré par le CRCESU en même temps que votre numéro d'affiliation national (NAN).



POUR EN SAVOIR PLUS

ANSN

Agence nationale des services à la personne
3, square Desaix - 75015 PARIS
01 44 49 84 60

www.servicesalapersonne.gouv.fr



CRCESU

Centre de remboursement du Cesu
155, avenue Gallieni - 93170 BAGNOLET
0892 68 06 62 (0,34€ TTC la minute)

www.cr-cesu.fr



UFNAFAAM

Union fédératrice nationale des associations de familles
d'accueil et assistantes maternelles
13, place de Rungis - 75013 PARIS
05 62 70 09 96

www.uf-am.com

